

**Rencontre INTER-ADL des Provinces de Namur et Luxembourg
WALCOURT, le 18 novembre 2011**

Présentes :

ADL ANHEE :	Nicolas DE BEURME
ADL AUBANGE :	Emmanuelle GHISTE et Mireille BEVER
ADL BASTOGNE :	Mireille MATTHIEU et Ophélie STEPEN
ADL BERTOGNE-Ste-ODE-TENNEVILLE :	Pierre-Yves FAYS (Ste-ODE), Joelle HOUYET (Bertogne), Pierre KOENE (TENNEVILLE)
ADL CHINY - FLORENVILLE :	Xavier LECAT
ADL DURBUY :	Marie-Agnès PIQUERAY
ADL MARCHE :	François MARCHAL et Emmanuelle GAUTHIER
ADL ROCHEFORT :	Stéphanie GALLAND
ADL SAMBREVILLE :	Michel FALES et Laurent WARNON
ADL TINTIGNY-HABAY :	Maxime MALOTAUX
ADL WALCOURT :	Olivier LOSSEAU
ECHEVIN de l'ECONOMIE (Walcourt) :	Vincent BEDORET
GAL Entre-Sambre-et-Meuse :	EMELINE SAUVAGE
UCM :	Dominique DETHY
UVCW :	Katlyn VAN OVERMEIRE

Excusées :

ADL ANHEE :	Valérie DEIBER
ADL BASTOGNE :	Liévine SCHUTZ
ADL CINEY :	Tania FYALKOWSKI
ADL CHINY - FLORENVILLE :	Julie JACQUEMIN
ADL DINANT :	Thérèse DE BOURGE et Thierry MARLIER
ADL DURBUY :	Xavier LECHIEN, Caroline LAMY
ADL GEDINNE :	Olivier REZETTE (GED)
ADL GEMBLOUX :	Philippe, Caroline HUSKENS
ADL GESVES :	Christine SNEPPE
ADL ROCHEFORT :	Julie MARION
ADL TINTIGNY-HABAY :	Geneviève LEGROS
ADL WALCOURT :	Patricia DEGRAUX
SPF DGO6	Stephane THIRIFAY, Stéphane FERMINE, Julie BARBEAU, Gigliola GALASSO
Cabinet du Ministre Antoine	Eric MOENS

Ordre du jour :

09h00-09h30 : Accueil ;
09h30-09h45 : Mot de bienvenue de l'Echevin de l'Economie, Vincent Bédoret et
présentation des éventuelles nouvelles ADL et/ou des nouveaux agents ;
09h45-10h30 : Présentation du "Panier malin" par Emeline Sauvage du GAL de l'Entre-Sambre-
et-Meuse, un panier de produits du terroir vendu sur les territoires de Walcourt, Florennes,
Cerfontaine et Gerpinnes ;
10h30-11h00 : Présentation de la brochure des producteurs du terroir, réalisée par le GAL
RoMaNa-Rochefort-Marche-Nassogne et en collaboration avec les ADL de Rochefort et
Marche-en-Famenne ;
11h00-11h15 : Pause ;
11h15-12h00 : Présentation par Madame Dominique DETHY (UCM) du projet C.I.P.R.E. (Centre
Interprofessionnel de prévention des risques des entreprises) ;
12h00-13h00 : Actualités de chacun et approfondissement des questions relatives aux
agréments ;

13h00-14h30 : Diner. Ensuite visite l'après-midi du centre historique de Walcourt + visite du
complexe touristique des Lacs de l'Eau d'heure (finalement manque de temps pour faire la
visite des Lacs).

Animateur et secrétaire de réunion : O. Losseau

1. Présentation des éventuelles nouvelles ADL et/ou des nouveaux agents et mot de bienvenue de l'Echevin de l'Economie, Vincent Bédoret

Tour de table pour se présenter chacun et souhaiter la bienvenue aux nouveaux agents :

- Joelle HOUYET de l'ADL de Bertogne-Ste Ode-Tenneville
- Emmanuelle GHISTE de l'ADL d'Aubange,
- Ophélie STEPEN de l'ADL de Bastogne qui remplace actuellement Liévine SCHUTZ en congé de maternité,
- Maxime MALOTAUX de l'ADL TINTIGNY-HABAY,
- Michel FALES de l'ADL SAMBREVILLE.

Présentation générale de Walcourt, de son économie et des actions de son ADL par Monsieur Vincent Bédoret, Echevin (cfr. présentation en annexe).

2. Présentation du "Panier malin" par Emeline Sauvage du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse

C'est un site internet qui propose chaque semaine une large gamme de produits de saison pour l'Entre-Sambre et Meuse et la région de Jodoigne.

Panier malin, c'est avant tout le **plus court chemin entre les producteurs ou artisans de produits du terroir (locaux) et l'assiette du consommateur...** de ce fait, favoriser la proximité avec ceux-ci et diminuer ainsi des trajets inutiles tant pour l'acheminement de ces produits que pour votre approvisionnement.

Mais c'est aussi l'histoire d'une quinzaine de producteurs locaux qui s'organisent pour faciliter l'achat et l'approvisionnement en produits locaux.

Nombre de producteurs

Au début, 5 producteurs furent motivés par le projet. Ils sont maintenant 15 producteurs à participer au projet. Le projet a mûri, il a fallu un an pour le mettre en place. De ce fait, après plusieurs réunions avec les producteurs, plusieurs rencontres avec eux, ils ont adhéré au projet.

Gamme variée

Le nombre de producteurs était important pour démarrer car cela ouvre une plus grande gamme de produits à proposer sur le site internet et de ce fait, le site devient plus attrayant pour le client. Le client aime avoir des produits locaux, mais aussi de la diversité pour qu'il puisse faire son choix et ne pas se déplacer pour un seul produit. Aujourd'hui nous avons 150 références sur le site internet.

Convention

Chaque producteur voulant entrer dans le système paniermalin doit signer une convention. Cette convention reprend les principes à respecter, c'est-à-dire ils doivent être reconnus de l'AFSCA, doivent respecter leurs engagements vis-à-vis de paniermalin et du client, doivent respecter les quantités commandées et les jours et heures de livraison.

Principe

Le client va sur le site internet www.paniermalin.be, il sélectionne sa région, puis il entre dans le catalogue de produits. Il choisit ce qu'il a envie, dans les quantités qu'il souhaite. Puis à la fin, il valide son panier et paie. Il peut payer soit directement en ligne soit par virement bancaire. Les commandes doivent être passées jusqu'au jeudi minuit pour le mardi suivant. Le vendredi matin, le producteur va dans son interface producteur, il obtient alors un tableau Excel avec toutes les commandes de ses clients.

Le producteur prépare les commandes et les livre au point de collecte. Le client vient alors chercher sa commande au point de collecte le mardi entre 16h15 et 18h30.

C'est un système simple, pratique et rapide. Aussi bien pour le producteur que pour le consommateur. Par contre, le client n'est lié ni à un abonnement, ni à une quantité minimale d'achat, il est libre. Cela a ses avantages et ses inconvénients. Il peut venir et partir quand il veut.

Le concept peut s'étendre à d'autres régions => prendre contact avec Madame Sauvage. Chaque ADL pourrait jouer un rôle de diffuseur d'informations auprès de ses producteurs et analyser les possibilités avec eux d'adhérer à ce concept...

Plus d'infos : cfr la présentation ci-jointe.

Pour contacter Madame Emeline Sauvage du GAL ESEM :

Rue Albert Bernard 13 6280 Gerpinnes Tel 071/32.36.60 GSM 0478/58.63.12

3. Présentation de la brochure des producteurs du terroir, réalisée par le GAL RoMaNa-Rochefort-Marche-Nassogne et en collaboration avec les ADL de Rochefort et Marche-en-Famenne

Le GAL ROMaNa (Rochefort-Marche-Nassogne) a édité la brochure « T-Time » qui présente, au moyen de fiches volantes, en français et en néerlandais, 12 producteurs du territoire. Actuellement, une autre série de fiches est en préparation pour atteindre un total de 20 producteurs mis ainsi en valeur.

Cette brochure est distribuée via les canaux classiques du Tourisme (établissements Horeca, gîtes, hôtels, marchés etc).

Le GAL RoMaNa travaille également à la promotion et à l'utilisation des produits du terroir dans les restaurants. Et depuis peu, il organise des balades gourmandes qui rencontrent un beau succès. Enfin, les producteurs locaux sont associés lors de certaines manifestations, ce qui fut le cas par exemple en septembre lors du Parcours d'artistes. Un mini marché du terroir complétait ainsi les autres manifestations offertes au public.

L'ADL de Marche quant à elle, a récemment soutenu et accompagné un projet de création d'une vitrine des produits du terroir en centre-ville. Ainsi, le magasin/salon de dégustation « Saveurs d'Ici et d'Ailleurs » a accueilli ses premiers clients à la mi-octobre. L'ADL a obtenu pour ce projet, un subside de la Province du Luxembourg qui nous a permis de réaliser une étude de marché. Celle-ci a d'ailleurs confirmé l'intérêt de la population pour ce genre de commerce.

D'autre part, l'ADL examine, en collaboration avec le GAL et les Ets Charves, la création, dès le printemps prochain, d'un marché bi-mensuel,

Un autre projet qui mérite l'attention sur le territoire marchois, est celui du Groupe CER (Centre d'Economie rurale) qui est sur le point de démarrer un Hall relais agricole « La Halle aux Fromages » qui permettra la transformation de lait en produits laitiers ainsi que leur stockage et leur commercialisation.

4. Le réseau des « CIPRE » - Présentation de Madame Dominique Dethy de l'UCM

Dans ce contexte national et international de crises, certaines entreprises connaissent des difficultés.

Soutenir la création d'entreprise est important mais, quand l'entreprise est lancée, il convient aussi de lui apporter une aide surtout dans les moments difficiles.

C'est pour cela que l'UCM a lancé le réseau des CIPRE pour "Centre Interprofessionnel de Prévention des Risques des Entreprises".

Après Mons, Charleroi, Louvain-la-Neuve et Nivelles, c'est au tour de Namur de créer un CIPRE pour aider celles qui connaissent des difficultés.

L'objectif est d'apporter un **soutien de première ligne** à l'entrepreneur en difficulté. Des **permanences gratuites** (tous les 15 j sur rdv) sont accessibles pour les entrepreneurs qui en font la demande. Pour favoriser une **approche globale des problèmes de l'entreprise**,

chaque CIPRE repose sur une étroite collaboration entre le Barreau de l'arrondissement judiciaire, les associations de comptables et l'UCM.

Chaque permanence est assurée par **trois professionnels** (avocat, professionnel du chiffre, conseiller de l'UCM) où toutes les questions juridiques, comptables, financières ou commerciales sont abordées.

Ils ont pour mission :

- d'écouter, en toute confidentialité, le chef d'entreprise
- d'identifier les problèmes et de poser un diagnostic sur base de l'entretien et du dossier examiné
- de donner des conseils de base et d'informer sur les possibilités existantes
- d'orienter, si besoin, le chef d'entreprises vers les services et les professionnels qui pourront lui apporter une aide plus approfondie

Au terme de la rencontre, l'intéressé peut explorer les différentes pistes qui lui sont proposées et éventuellement rencontrer les conseillers adéquats qui l'accompagneront dans le redressement de l'entreprise. En effet, le rôle de la cellule est de donner des **pistes de réflexion** mais pas de suivre l'entrepreneur dans ses démarches. L'entrepreneur est toutefois invité à revenir si nécessaire et à donner un feedback des démarches entreprises et des résultats obtenus. Le Centre est accessible à toute personne qui rencontre des difficultés, client ou non de l'UCM. La volonté est de rencontrer l'indépendant **dès les premières difficultés**. Il faut en effet agir rapidement pour être certain d'obtenir un résultat concluant.

=> Plus d'infos : cfr. la présentation powerpoint ci-jointe et n'hésitez pas à contacter Madame Dethy de l'UCM : 081/486.268, dominique.dethy@ucm.be

L'objectif de cette intervention en inter-ADL est de présenter ce nouveau service afin que chaque ADL puisse renseigner les entreprises de son territoire le cas échéant. Les ADL sont également invitées à en parler dans leur newsletter si bien entendu elles disposent de cet outil !

5. Actualités de chacun et approfondissement des questions relatives aux agréments

L'ADL de Rochefort a quitté la réunion avant ce point.

- L'ADL de Walcourt dispose d'un nouvel agrément depuis le 1^{er} janvier 2011 en tant que Régie communale ordinaire. Puisque elle a déjà fait l'objet de l'attention dans le cadre de la présentation de Monsieur Vincent Bédoret, Echevin, elle passe donc la parole aux autres ADL.

Certaines ADL (surtout celles en asbl) signalent un problème lié aux subsides qui n'arrivent pas à temps => Difficulté de trésorerie.

Pour les Régies Communales Ordinaires : Problème lié à la réalisation du budget puisque pas de 12^{eme} provisoires => Madame Van Overmeire rappelle aux ADL l'utilité de réaliser son budget le trimestre avant le 1^{er} janvier pour éviter ce problème. Elle est consciente du souci engendré et en a déjà discuté avec les autorités de tutelle mais ces dernières bloquent sur l'Arrêté du Régent qui ne prévoit pas ce principe de 12^{eme} provisoires.

Il est demandé que chaque ADL signale si elle a eu l'agrément ou les difficultés liées à son obtention. En outre, il est proposé que chaque ADL explique un des projets qu'elle mène actuellement.

Habay – Tintigny : en place depuis juin 2011, cette ADL est toute nouvelle. Le second agent vient d'être embauchée, il s'agit de Geneviève Legros.

Une action : il y a un zoning derrière la gare de Tintigny et l'objectif est de réaliser un tunnel sous la gare pour permettre aux travailleurs d'y accéder. L'ADL apporte son soutien à ce projet.

BERTOIGNE-Ste-ODE-TENNEVILLE : agrément depuis le 1^{er} janvier 2011.

Action : mise en place de chèques commerces comme à Blegny. Les chèques ne sont valables que dans les commerces participants (ex : lors d'une festivité ou pour remercier leurs clients, les entreprises ou commerçants remettent des chèques qui ne serviront que dans les commerces participants).

Durbuy : agrément depuis le 1^{er} janvier 2011.

Action : Valorisation des producteurs locaux. Un Groupement d'Achats Communs s'est lancé en décembre 2010. Depuis quelques mois, il vole de ses propres ailes. Marie Agnès Paquet vérifie si tout fonctionne bien. Egalement, une brochure des producteurs de terroir se réalise.

Anhée : agrément depuis le 1^{er} janvier 2011.

Actions : « Piano plage » a bien fonctionné. Une BD mettant en valeur le territoire – image de marque- a été réalisée. L'ADL y figure. Pour l'agenda 21, ils se sont occupés du volet économique. Ils réalisent également une enquête de satisfaction du tourisme local.

Sambreville : Michel Fales est arrivé au mois de mars. Ils sont toujours en attente officielle de leur agrément !

Actions : Créasambre (pépinière d'entreprises récemment créée où ils sont placés) : l'ADL gère l'accueil et les rencontres avec les partenaires. Un cycle d'une vingtaine de conférences est prévu pour 2012. Via le site internet, ils mettent en avant le tissu économique. Ils ont un véritable partenariat public –privé au sein de leur ADL. Ils s'occupent également de la gestion des sites industriels, du parc d'activités économiques, ...

Marche : asbl dont l'agrément a été accepté par la région en janvier 2011.

Actions : un gestionnaire de Centre Urbain a été fraîchement nommé. Il est donc prévu que l'ADL se recentre sur le parc d'activités économique (PAE) ainsi que sur les villages. Elle a réalisé et réalisera encore des actions visant les commerces, un projet de signalétique et un projet visant à relier le village de Marloie au PAE et au Wex.

Chiny : Agrément depuis un an.

Actions : le volet touristique est mis en avant. Etude de stationnement au centre Ville. Outils gestion : terrains économiques et commerciaux.

Bastogne : Agrément : attente de réponse pour fin novembre.

Actions : Paris en Ardenne : grosse réussite commerciale et touristique.

« Rebooster » les gîtes et professionnaliser le secteur.

Aubange : Agrément depuis septembre 2009.

Emmanuelle GHISTE est là depuis un mois.

Actions : Il y a un déclin commercial => relancer la dynamique via d'abord une enquête pour voir quels types de commerces les habitants ont besoin. Réunions de commerçants prévues pour écouter, formations à mettre en place en fonction de leurs besoins, évènementiels, ...S'attaquer au problème des cellules vides, ...

Prochaine InterADL

- Le fonctionnement tel qu'il a été initié (càd l'ADL hôte est l'ADL organisatrice et fait le rapport de réunion) est maintenu ;
- Les prochaines ADL hôtes sont Ciney, Sambreville et Tintigny-Habay ;
- Les propositions de thèmes de discussion pour la prochaine InterADL sont à envoyer à Pierre-Yves FAYS.

Clôture de la réunion : 13h00

L'InterADL s'est poursuivie à Walcourt par un repas dans un restaurant local et une visite du centre Ville.
